

Vos questions / nos réponses

# THCP sevrage

Par [rekln](#) Postée le 12/03/2024 14:39

Bonjour, Ca fait deux jours que j'ai commencé mon sevrage, je me sens un peu triste le soir et irrité la journée. Pour me faciliter le sevrage, on m'a conseillé le CBD ou le THCP. J'ai testé le CBD, je n'ai rien ressenti franchement. Le TCHP, j'ai testé 1 seul joint de sa, et franchement les effets sont là. Je me suis dis que ça pouvait être cool de fumer sa pendant 1 semaine (durée à laquelle je souffre en général). Et arrêter au bout d'une semaine en fumant seulement la clope. La question que je me pose c'est est ce que au bout d'une semaine et que j'arrêterai le TCHP, c'est comme si je reprendrais mon sevrage à 0 ou non je serais déjà sevrer et ducoup j'aurai plus les symptômes de (tristesse, irritation, envie terrible de fumer etc)

---

## Mise en ligne le 15/03/2024

Bonjour,

Nous saluons le fait que vous cherchiez à arrêter des consommations qui ne vous convenaient sans doute plus, nous pensons que c'est du cannabis (THC) dont il est question.

Beaucoup de consommateurs de cannabis qui diminuent fortement ou arrêtent leur consommation sont confrontés à "un syndrome de sevrage". Il s'agit d'un ensemble de symptômes désagréables pouvant se manifester sur une durée moyenne d'une à quatre semaines selon les individus. Nous vous joignons en bas de réponse notre fiche produit sur le cannabis, le syndrome de sevrage y est détaillé à la rubrique "dépendance".

Le CBD est couramment utilisé par des usagers pour le sevrage au THC. Il est vrai qu'il n'est pas répertorié à ce jour pour provoquer des effets psychotropes. Si cela peut aider certaines personnes à traverser le sevrage, d'autres ressentiront une forte frustration par ce produit qui ressemble à l'herbe de cannabis sans en provoquer les effets. Autrement dit, c'est une question de sensibilité individuelle. Certains usagers y trouveront une aide, d'autres au contraire une frustration qui peut dans le pire des cas provoquer des craquages ou une "rechute".

Concernant les cannabinoïdes tels que le THCP, il existe encore peu d'études scientifiques qui font consensus, car son introduction sur le marché est encore relativement récente. Le produit est répertorié pour avoir des effets psychoactifs effectifs, parfois plus importants et marqués que le THC. Des cas de malaises

persistants sur plusieurs jours, de bad trip voire d'hospitalisations ont pu être répertoriés en lien avec l'usage de ce produit. Il est toujours difficile de connaître le dosage contenu dans les produits de synthèse et d'anticiper comment l'organisme va réagir.

Il n'y a pas encore de données faisant consensus sur l'intensité du potentiel addictif de cette molécule ni sur les symptômes engendrés par le syndrome de sevrage, même si des usagers rapportent qu'il existe et qu'il peut se montrer important.

Il nous est donc, finalement, difficile de vous apporter une réponse assurée à votre questionnement. Si vous le souhaitez, vous pouvez poster ou consulter sur les forums du site psychoactif. Il s'agit d'un site d'usagers qui partagent leurs expériences sur les effets, risques des produits et qui propose également une approche de réduction des risques. Nous vous transmettons également un lien vers ce site en bas de réponse.

Si vous êtes en difficulté avec votre sevrage actuel ou avec d'autres produits, il vous est possible de trouver de l'aide auprès de professionnels du champ de l'addictologie. Dans ce sens, vous pouvez vous tourner vers des lieux nommés Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil individuel se fait dans un cadre confidentiel et gratuit, sans jugement de la part des professionnels qui y exercent. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier. Vous trouverez également en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

### **[CSAPA Association Addictions France](#)**

2, place Casimir Périer  
Immeuble Casimir Périer  
**10000 TROYES**

**Tél :** 03 25 49 44 44

**Site web :** [www.addictions-france.fr](http://www.addictions-france.fr)

**Secrétariat :** Sur rendez-vous. Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4<sup>e</sup> mercredi après-midi de chaque mois (fermeture)

**Consultat<sup>o</sup> jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous. Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4<sup>e</sup> mercredi après-midi de chaque mois (fermeture)

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CSAPA Alt10**

49 boulevard du 14 juillet  
**10000 TROYES**

**Tél :** 03 25 80 56 01

**Site web :** [www.oppelia.fr/structure/alt/](http://www.oppelia.fr/structure/alt/)

**Accueil du public :** Lundi de 14h à 18h, mardi de 9h15 à 18h, mercredi de 9h15 à 13h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h, 1er et 3ème samedi du mois de 9h15 à 12h30.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Accueil assuré par un psychologue et un infirmier, le mercredi de 14h à 18h, possibilité de rendez-vous du lundi au vendredi ou dans des lieux partenaires (maison des ados...)

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Forums du site psychoactif.org](http://forums.psychoactif.org)